

Nouveauté au Luxembourg

Un Viability Center ouvrira ses portes en octobre

Dès le mois d'octobre, la House of Entrepreneurship lancera un nouveau programme d'accompagnement destiné aux entrepreneurs déjà établis : le Viability Center. Point sur cette initiative unique au Luxembourg en 5 questions.

Qu'est-ce que le Viability Center ?

Le Viability Center est un nouveau projet de la House of Entrepreneurship. Cette initiative a vocation à aider les entrepreneurs déjà établis à résoudre leurs difficultés ou à prévenir l'apparition de celles-ci en leur proposant un suivi adapté et personnalisé.

Pourquoi un Viability Center au Luxembourg ?

S'il existe de nombreux soutiens à la création d'entreprise au Luxembourg, notamment au sein de la House of Entrepreneurship, il n'y a que peu de services offerts aux entreprises qui existent déjà, notamment concernant la prévention des difficultés. Même si le gouvernement parle depuis des années d'une réforme des faillites, il n'existe pas encore de dispositif de prévention des difficultés entrepreneuriales ou d'aides aux entrepreneurs qui sont déjà en difficulté.

Il s'agit pourtant d'un point capital car une entreprise soutenue et bien conseillée aura davantage de chances de survivre aux difficultés éventuelles qu'elle rencontrera.

Cela a d'ailleurs été bien compris par d'autres pays européens qui ont lancé leurs propres Centre pour Entreprises en difficulté (Belgique) et Groupement de prévention agréé (France) par exemple, et par l'Union européenne qui a lancé plusieurs projets tels que *Reborn* et *EarlyWarnings*.

Au-delà d'une tendance, ce type de centre est devenu une réelle nécessité. Les faillites touchant de nombreuses petites entreprises au Luxembourg, il était impératif de réagir pour trouver une formule adaptée à ce type d'entrepreneurs dans la logique du *Think small first*.

C'est sur base de ces constats que la House of Entrepreneurship a décidé de mettre en place un Viability Center.

Quels sont les services offerts par le Viability Center ?

Dans un premier temps, l'aide proposée par le Viability Center sera principalement axée sur deux pôles : un pôle Formations et un pôle Conseils.

Les formations seront organisées en collaboration avec la House of Training. Il s'agira notamment de formations en stratégie, en planification financière, en comptabilité, en gestion des coûts, etc. Les besoins en formation de l'entrepreneur seront évalués avec un conseiller de la House of Entrepreneurship et les formations qui lui seront proposées seront en adéquation avec ses propres besoins.

Les conseils personnalisés, quant à eux, seront dispensés par des experts choisis par le Viability Center en fonction des besoins spécifiques de l'entrepreneur. Il s'agira notamment d'avocats, de comptables, de conseillers financiers ou économiques qui seront mis à disposition de l'entrepreneur durant une période limitée afin de l'aider à faire le point sur sa situation professionnelle et à trouver de nouvelles pistes de solution quant aux problèmes qu'il rencontre.

Quels sont les entrepreneurs qui peuvent faire appel au Viability Center ?

Le Viability Center sera ouvert tant aux indépendants qu'aux sociétés, quelle que soit la taille de leur structure et avant même l'apparition de difficultés sévères, tant dans un but préventif que curatif.

Les entrepreneurs intéressés seront reçus par un conseiller de la House of Entrepreneurship qui déterminera si le programme est adapté à leurs besoins.

Il est important de préciser que le Viability Center a vocation à aider des entrepreneurs qui ne sont pas déjà en situation de faillite, et ce même en l'absence d'assignation.

Quel est le coût de ces services ?

Les services proposés à l'entrepreneur dans le cadre du Viability Center seront gratuits.



Emilie Pirlot
Senior Legal Advisor

House of Entrepreneurship

Pour de plus amples informations ou pour déposer votre candidature pour faire partie de ce programme : info@houseofentrepreneurship.lu.